

La Chaux-de-Fonds, 02.05.2022 - Allocution de la conseillère d'Etat et cheffe du département de l'emploi et de la cohésion sociale Florence Nater lors de la soirée de lancement des Assises de la cohésion sociale - Seul le texte prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les représentantes et représentants des autorités et des administrations communales et cantonales,

Mesdames et messieurs les actrices et acteurs privés et associatifs du domaine social,

Mesdames et messieurs les personnes concernées, ou simplement intéressées, par la cohésion sociale dans notre canton,

C'est avec plaisir, émotion et fierté que je lance ce soir les Assises de la cohésion sociale. C'est un grand moment que de nous voir toutes et tous réunis, avec nos expériences et nos projets pour réfléchir ensemble à l'avenir social de notre canton.

Dans mon monde professionnel d'avant le Conseil d'Etat, celui du handicap et de la santé psychique, j'ai beaucoup travaillé selon le principe du « Rien sur nous sans nous ». Une devise qui a largement contribué à soutenir les mouvements du handicap pour conduire à la convention ONU relative aux droits des personnes handicapées. Une devise qui pose le principe qu'aucune politique ne devrait être décidée sans la participation pleine et directe des membres du groupe concerné par cette politique. Dit autrement, les personnes concernées doivent être impliquées dans les décisions qui régiront leur vie. Ce sont elles qui connaissent le mieux les problèmes auxquelles elles sont confrontées, qui ont une expertise à faire valoir et qui peuvent contribuer à la recherche des solutions à apporter.

En complément à cette approche, je suis convaincue que l'intelligence est forcément collective. Nous pourrions reprendre les mots du chanteur Grand Corps malade : « Tout seul je vais vite, ensemble on va loin ». Cette chanson pourrait devenir l'hymne de ces Assises ! Bien que nous n'en ayons pas encore négocié les droits...

Tout cela pour vous dire que le maintien d'une étroite connexion avec le terrain n'est pas pour moi une promesse électorale sans suite, mais un principe qui guide mon engagement de politicienne et présentement mon engagement de conseillère d'Etat.

C'est pourquoi nous avons, avec mon équipe, conçu cette démarche des Assises : un an de réflexions, de débats, de rencontres pour définir – ensemble :

- Quels sont les besoins de la population neuchâteloise, en termes de politique sociale ?

Ces besoins sont, nous le savons, très nombreux, d'autant plus que les problématiques sont multiples : exclusion du marché de l'emploi, addictions, discriminations, précarité, pauvreté, dégradation environnementale, etc. Il s'agit donc de définir, toujours de façon concertée :

- Quelles sont les priorités auxquelles nous devons répondre ?

Sans doute, et c'est mon vœu le plus cher, que de belles et grandes idées jailliront de ces Assises. Mais vous savez comme moi que les réalités sont parfois cruelles. Rêvons, certes, mais soyons réalistes aussi. Comme le disait l'écrivain Oscar Wilde, parfois « Il faut viser la lune pour atteindre les étoiles ». Donc, après avoir cerné les besoins et défini nos priorités, il faudra nous demander

- Quelles sont les possibilités et moyens que nous avons ?

Quels sont les besoins ? Quelles sont les priorités ? Quelles sont les possibilités et moyens ?

Ce programme en 3 temps a commencé il y a un mois avec les États généraux de l'inclusion qui ont réuni le monde neuchâtelois du handicap. Nous ouvrons aujourd'hui officiellement la démarche des Assises et pendant 1 an nous nous retrouverons pour travailler ensemble sur ces questions, dans des configurations différentes que celles de ce soir pour privilégier aussi la proximité. Vous serez régulièrement informés du programme.

Au terme de notre année d'Assises, nous établirons un rapport, avec – surtout - des propositions concrètes, qui seront soumises au Conseil d'Etat, puis au Grand Conseil. Nous serons alors en mai 2023 et nous aurons la deuxième moitié de la législature pour mettre en œuvre ces nouveaux projets.

Le timing est serré et le programme ambitieux. Mais les urgences sont là et demandent que nous soyons énergiques, motivés et déterminés ! Au cœur de la cité horlogère, j'ose le dire : nous n'avons pas le temps de prendre notre temps.

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres ». Ce préambule de la Constitution fédérale, souvent cité par les politiciennes et politiciens, est fondamental. Dans une Suisse que la Banque mondiale place, en 2021 selon son PIB, au 18^{ème} rang des pays les plus riches du monde, nous devons trouver le moyen de permettre à chacune et à chacun, quel que soit son âge, son genre, son origine, son état physique ou psychique, de vivre dignement. Tout comme nous devons trouver le moyen de permettre à chacune et à chacun d'être reconnu-e dans ce qu'il ou elle apporte à la société.

Les inégalités et les discriminations, quelles qu'elles soient, entravent le bien-vivre ensemble d'une communauté. Elles sont source de souffrance pour celui ou celle qui y est confronté ; elles altèrent la confiance en soi, empêchent la mobilisation des compétences de chacun-e, impactent les proches. Par conséquent, elles pèsent aussi sur la communauté : on peut bien sûr penser aux coûts financiers, aux enjeux de sécurité ou encore - plus subtilement - aux ressources inexploitées.

Or, pour faire fonctionner tous les rouages de notre société, nous avons clairement besoin de toutes les compétences et de toutes les forces en particulier face aux défis de la digitalisation et du développement durable.

- Un mouvement de montre ne fonctionnera pas, si la plus petite de ses vis n'a pas reçu tout le soin nécessaire à sa fabrication, et à son entretien ;
- Un puzzle de 10'000 pièces ne sera pas achevé tant qu'il en manque une seule ;
- Notre société ne tournera pas rond tant que chaque personne qui la compose n'y aura pas trouvé sa place.

Tout le monde est perdant au jeu de l'exclusion. Nous devons et pouvons faire en sorte que tout le monde soit gagnant, en devenant les athlètes de la cohésion sociale.

Évidemment que nous ne partons pas de zéro. Bien loin de là !

Pour la grande majorité de notre population, les outils existent, le filet social fonctionne. Les acteurs publics et privés se complètent pour permettre de faire face à toutes les étapes de la vie, même les plus difficiles.

Dans notre canton, les statistiques sont rassurantes : le taux de chômage est bas, les demandes d'aide sociale sont en baisse, et cela malgré deux ans de pandémie. C'est essentiel, c'est précieux, c'est nécessaire, et nous devons poursuivre les efforts qui permettent de tenir ce cap. Bravo, et merci, à celles et ceux qui s'engagent dans ce sens.

Mais au-delà des chiffres se trouvent des personnes. Nous devons nous y intéresser et leur assurer une existence digne, en termes matériels ET en termes de sens. Vous qui êtes présents ici ce soir vous engagez souvent, au quotidien, dans cette direction. Les projets et les initiatives, les aides et les soutiens, sont multiples dans notre canton.

Et pourtant, malgré cela certaines personnes restent au bord de la route. Tout comme parfois nous sommes impuissants pour prévenir la rupture et éviter que d'autres basculent et se retrouvent sur ce bord de route. Est-ce une réalité inéluctable ? Que pouvons-nous faire, toutes et tous ensemble ? Quelles sont les mailles du filet à resserrer, celles qui sont à recoudre ? Celles qui pourraient être à ajouter ? Celles qui pourraient être à repenser autrement ?

L'emploi rémunéré dans le 1^{er} marché du travail est et restera le principal facteur d'autonomie financière et d'intégration sociale. Ces dernières années, à Neuchâtel, nous avons déjà – en partenariat avec les entreprises - supprimé bien des obstacles à son accès. Comment aller plus loin encore et ouvrir le marché du travail au plus grand nombre ? Dit autrement, quelles barrières physiques, psychologiques ou sociales devons-nous collectivement lever ?

Employeurs et travailleurs du 1^{er} marché du travail sont indéniablement les premiers artisans de la prospérité... mais ces Assises de la cohésion sociale doivent aussi nous permettre de regarder celles et ceux qui œuvrent dans les coulisses de la prospérité, celles et ceux que je considère comme les « artisans de l'ombre de la prospérité ».

Parmi les plus connus, nous pensons bien sûr à tous les professionnel-le-s de l'accueil des enfants, de l'enseignement, des soins, des transports publics, de la sécurité et j'en oublie. A défaut d'être reconnus à la lumière de la valeur de leur contribution à la prospérité ils et elles sont néanmoins reconnus comme des acteurs incontournables des rouages d'une vie en société.

Moins connus et/ou reconnus permettez-moi d'évoquer l'exemple de Joséphine qui, à côté de son travail à 100 %, assure le soutien, la charge mentale, la gestion des rendez-vous médicaux et j'en oublie, de son mari vivant avec un handicap à domicile. L'engagement de Joséphine tout comme celui de milliers de proches-aidants contribue à retarder le placement en institutions ou EMS des personnes âgées et/ou vivant avec un handicap. « D'après l'enquête suisse sur la population active (ESPA), en 2016, les proches aidants ont fourni en Suisse un total de 80 millions d'heures de travail non rémunéré sous forme d'accompagnement et de soins. En admettant qu'une heure de travail coûte en moyenne 45 fr. 50, cela représente une valeur monétaire de 3,7 milliards de francs par an (OFS 2016). »¹ Joséphine et les milliers de proches-aidants sont des « artisans de l'ombre de la prospérité ».

Que dire également de l'engagement des nombreuses familles neuchâteloises qui aujourd'hui accueillent et hébergent des personnes en provenance d'Ukraine ? Ces familles offrent non seulement un accueil de grande humanité et de proximité mais leur engagement permet de ménager le dispositif

¹ <https://soziale-sicherheit-chss.ch/fr/decharger-les-proches-aidants/>

public – limité – des places d'accueil en hébergement collectif. Ces familles sont aussi des « artisans de l'ombre de la prospérité ».

Encore moins connus, je souhaite que ces Assises nous questionnent sur le rôle qu'apportent celles et ceux qui, fragilisés et cabossés par la vie, mettent leur expérience de vie au service des autres. Je pense par exemple à Max, toxicomane aujourd'hui rétabli qui va à la rencontre des élèves dans les classes pour témoigner de son parcours et contribuer à sensibiliser les jeunes. Max, tout comme de nombreuses autres personnes au bénéfice de prestations sociales qui mettent à profit leurs compétences techniques, créatrices ou leur savoir d'expérience au bénéfice des autres ne devraient-elles pas être aussi reconnues comme des « artisans de l'ombre de la prospérité » ?

Comme vous aurez pu le voir, ou plutôt l'entendre, je me présente à vous ce soir avec mes convictions et ma détermination. Avec mon humilité aussi, puisque je me permets de vous poser davantage de questions que je ne vous apporte de réponses. Tout cela dans le but de construire ensemble une meilleure société neuchâteloise pour demain.

Je tiens à vous remercier pour l'intérêt que vous portez à cette démarche inédite des Assises. Pour votre présence ce soir, et aux autres événements qui ponctueront l'année. De notre côté, nous nous engageons à vous écouter, à vous informer de l'avancement des travaux, et de son résultat final.

Je remercie en particulier les 13 membres – cela portera bonheur, j'en suis certaine – de l'équipe de projet, qui ont accepté d'être les chevilles ouvrières de ces Assises, en collaboration avec l'Université de Neuchâtel, les services de mon département et mon secrétariat général.

Jusqu'ici nos réflexions et nos expériences nous ont montré que 4 ingrédients sont indispensables à la cohésion sociale :

- Participation des populations concernées, « Rien sur nous sans nous »
- De l'intégration à l'inclusion professionnelle
- Reconnaissance de toutes les formes de contribution à la société ou comment ces contributions sont essentielles à la prospérité commune
- Lutte contre l'exclusion et pour l'inclusion

Je suis impatiente de traduire ces paroles en actes avec vous.

Je vous félicite et vous remercie pour ce que vous faites déjà et je me réjouis de ce que nous ferons ensemble encore.

Je vous souhaite, je nous souhaite, une soirée inspirante et constructive.